

# DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE D'OYE ET PALLET

### Séance du 26 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six février à vingt heures, le Conseil Municipal de OYE ET PALLET régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr le maire, Michel FAIVRE.

**Membres présents : 12**

**Convocation du 19 février 2018**

**Affichage le 02 mars 2018**

**Présents :** Mrs FAIVRE Michel, COSTE Christian, COSTE Fabien, MACHINAL Olivier, PELLEGRINI Thomas, PELLEGRINI Sylvain, PILLOD Michel, REINERO Didier, TONETTI Romain, Mmes BROSSARD Corinne, RACAULT Marielle, ROMANZINI Patricia

**Absents :** Mr MINARY Florent

**Excusés :** LOCATELLI Murielle

Mme Patricia ROMANZINI est élue secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR**

- Bilan bibliothèque – 2017 (intervention Marie ARMBRUSTER).
- Achat de terrain – Validation du prix
- SYND EAUX JOUX – validation RPQS 2017
- ONF – Programme des travaux sylvicoles 2018.

### **QUESTIONS DIVERSES**

.....

Aucune remarque n'étant formulée, le compte- rendu de la séance du 29 janvier 2018 est adopté à l'unanimité.

### **1/ BILAN BIBLIOTHEQUE 2017**

Le conseil municipal a été invité à écouter Marie Armbruster pour la présentation du bilan 2017. Il en ressort une constante augmentation des participants 277 inscrits contre 207 l'an dernier et un grand choix d'animations organisées tout au long de l'année, pour tous les publics intéressés. (Nuit de la Lecture, fête mondiale du Conte, ateliers divers à la bibliothèque, soirée à la ferme du Montrinsans (Pierre BICHET, Petites Fugues) balade Malbuisson'art en août...).

Marie souligne que l'éventuel retour à la semaine des 4 jours si elle est accordée par l'inspection académique de Besançon, remet en question les horaires d'ouverture de la bibliothèque. Il s'agira alors de réfléchir sur les tranches d'horaire les mieux adaptées.

Marie conclura par le constat indéniable que la bibliothèque est d'abord un point de rencontre dans ses murs ou hors des murs et qu'il touche un large public intercommunal, cela avec l'appui et le soutien des élus, bénévoles, lecteurs et usagers.

Le conseil municipal remercie Marie Armbruster pour son investissement et sa dynamique pour la bibliothèque.

### **2/ ACHAT DE TERRAIN – VALIDATION DU PRIX PROPOSE**

Mr le Maire rappelle au conseil municipal qu'il avait été contacté pour l'achat d'une parcelle AB88 située en centre du village. Il propose un prix d'achat au conseil qui, après avoir voté à main levée, accepte sa proposition par 9 voix pour, 2 abstentions et 1 contre. Le conseil municipal charge le Maire d'engager les transactions.

### **3/ RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE DU SYNDICAT DES EAUX DE JOUX – ANNEE 2017**

Le Maire expose au Conseil Municipal les dispositions de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, en application desquelles les délégués de la commune doivent rendre compte au moins deux fois par an au Conseil Municipal de l'activité du Syndicat des Eaux de Joux.

Il est précisé que les conseils syndicaux ont régulièrement fait l'objet d'une communication par les représentants de la commune lors des séances du Conseil Municipal et que le présent RPQS est consultable à la mairie, ou au siège du Syndicat des Eaux de Joux.

Il reprend en l'occurrence la répartition des coûts annuels de fonctionnement et d'investissement du syndicat répertoriés sur chaque commune.

Le Maire entendu, Le Conseil Municipal, en complément des exposés faits lors des séances précitées, prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2017, présenté par le délégué de la commune.

### **3/ TRAVAUX SYLVICOLES 2018**

Mr le Maire demande au 1<sup>er</sup> adjoint Mr COSTE de présenter le programme des travaux sylvicoles à réaliser en 2018 dans le cadre de la gestion durable du patrimoine forestier.

Mr COSTE propose au conseil de reporter l'intervention sur la parcelle 16 et de la substituer par l'aménagement de places de retournement dans le bois soumis évoquées lors du dernier conseil.

Le conseil après en avoir délibéré, donne son accord et charge Mr COSTE de concrétiser sa proposition afin de prévoir ces travaux au budget 2018 et demande également à ce qu'une consultation soit menée auprès de diverses entreprises forestières pour les autres travaux sylvicoles

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Déplacement panneau d'affichage - Friard**

Mr Christian COSTE fait part de la demande de Mme MINARY pour déplacer le panneau d'affichage à la fontaine vers le mas. Vu le nombre plus important de résidents à proximité du mas, le conseil municipal accepte à l'unanimité de modifier l'emplacement et propose d'en informer les riverains de Friard par courrier.

#### **Bâtiment de la Cure**

Mr le Maire explique à l'assemblée que la commission bâtiments publics s'est réunie le 10 février pour constater l'état de la cure. Suite à sa visite, la commission confirme qu'un diagnostic doit être établi. Elle propose de réfléchir sur un projet à plus long terme de rénovation du bâtiment.

Le conseil décide à la majorité que cette réhabilitation ne se substituera pas au projet d'extension de l'école qui reste un projet intercommunal et charge le Maire de contacter Mme VICHARD pour le diagnostic de la cure.

#### **Journée du Patrimoine**

A l'occasion de la journée du Patrimoine, le conseil municipal souhaiterait organiser une visite publique des différents sites de la commune avec la coopération de Marie à la bibliothèque et du comité des fêtes de OYE-ET-PALLET. Une réunion est prévue le **mardi 03 avril 2018 à 19h00 à la bibliothèque** afin de réfléchir sur le sujet.

### **PROCHAINE REUNION DE CONSEIL : LUNDI 26 MARS 2018**

La séance est levée à 22h30

*Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme au registre*

Le Maire

Mr Michel FAIVRE

